

COMMUNE DE



une nouvelle équipe à votre service

Bonjour à tous,

Après la période compliquée du confinement le nouveau conseil municipal a été élu fin mai. Une équipe renouvelée comme vous le verrez dans le trombinoscope.

Les diverses commissions se sont mises en place dès le mois de Juin et fonctionnent presque toutes. **Vous trouverez joint à ce bulletin les nouveaux référents** de quartier qui sont à votre disposition pour écouter vos remarques et les faire remonter au conseil municipal.

L'activité des associations est très perturbée à cause des protocoles sanitaires mais n'hésitez pas à nous questionner sur ce qu'on peut ou pas faire car nous sommes en lien permanent avec la préfecture.

Nous avons néanmoins pu organiser en septembre avec l'autorisation de la préfecture la très belle journée qui a regroupé le Vélosons organisé par notre CCAS et le Forum des as-

sociations. Elle s'est terminée par un superbe feu d'artifice qui a remplacé celui du Corso annulé. Lors de cette journée nous avons pu renouer avec la convivialité. Les sourires affichés ont fait énormément de bien.

Hélas, la Covid ne nous lâche pas et de nouveau nous sommes confinés.

Respectons les nouvelles consignes notamment le port du masque obligatoire dans nos rues et la distanciation physique.

Le CCAS a repris contact avec les personnes isolées.

Merci aux enseignantes et au personnel périscolaire de la commune qui assurent la continuité du service public.

Dès que possible nous organiserons une réunion publique afin de vous informer de l'action municipale. Néanmoins sachez que nous avons commencé à mettre en oeuvre les actions qui ont été présentées lors de la campagne des municipales. Parmi elles nous avons déjà engagé les études pour la revita-



lisation du Centre bourg et pour la création d'un Lieu de Vie Intergénérationnel, l'organisation des activités du mercredi pour les enfants...

Nous espérons que nous pourrons organiser les vœux du maire **le dimanche 17 janvier à 11h à la Salle des Fêtes**. Toutefois, si les contraintes sanitaires ne permettent pas un grand rassemblement, nous vous tiendrons informés en temps utiles.

Bonne lecture à tous

.....
Gérard Lunel / Maire
.....

infos pratiques

Mairie : 04.75.45.30.98

E.mail : accueil@saint-paul-les-romans.fr

Horaires d'ouverture : tous les jours 8h30 - 12h

Permanence CCAS : dernier samedi de chaque mois 9h30 -11h30

Permanence urbanisme : tous les jeudis matin de 10h à 12h

Permanence Maire et Adjointes : les samedis de 9h30 à 11h30

La cérémonie des Vœux
aura lieu à 11h le
DIMANCHE
17 JANVIER
à la Salle des Fêtes

Services périscolaires :
periscolaire@saint-paul-les-romans.fr

Agence Postale : 04.75.05.27.86
tous les jours de 9h à 12h



Gérard Lunel
Maire



Brigitte Rollet
1^{ère} Adjointe à l'urbanisme
et au cadre de vie
COMMISSION FINANCES
COMMISSION ENVIRONNEMENT



Romain Teufert
2^{ème} Adjoint à la coopération
associative, à la culture et
au sport.



Sonia Montagné
3^{ème} Adjointe à la vie scolaire
et à la citoyenneté
COMMISSION FINANCES
COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE
CCAS



Claude Reynaud
4^{ème} Adjoint aux finances
COMMISSION FINANCES
COMMISSION DES TRAVAUX
COMMISSION ASSOC. CULT. SPORT



Chrystelle Montélimard
5^{ème} Adjointe à l'action
sociale
COMMISSION FINANCES
CCAS



Richard Baeza
COMMISSION ASSOC. CULT. SPORT



Daniel Bihlet
COMMISSION FINANCES
COMMISSION URBANISME



Pascal Bos
COMMISSION FINANCES
COMMISSION VIE ÉCONOMIQUE
CCAS



Apolline Bossanne
COMMISSION FINANCES
COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE
COMMISSION ENVIRONNEMENT



Sandrine Briatte
COMMISSION ASSOC. CULT. SPORT



Sébastien Chambaud
COMMISSION ENVIRONNEMENT



Bernard Guichard
COMMISSION DES TRAVAUX
COMMISSION URBANISME



Véronique Hector-Bellier
COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE
COMMISSION ASSOC. CULT. SPORT
COMMISSION VIE ÉCONOMIQUE - CCAS



Aline Ledoux
COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE



Emmanuelle Martinez
COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE
COMMISSION ASSOC. CULT. SPORT

CONSEILLERS SUPPLÉANTS



Christophe Moyroud
COMMISSION URBANISME
COMMISSION ASSOC. CULT. SPORT



Béatrice Rivoire
COMMISSION FINANCES
COMMISSION ENVIRONNEMENT
CCAS



Bernard Rodillon
COMMISSION DES TRAVAUX
COMMISSION ENVIRONNEMENT



Daniel Leroy
CCAS



Véronique Marion
CCAS

2021, année de recensement

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

C'est utile

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget de notre commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de notre population et de son évolution permet d'ajuster l'action publique à nos besoins en matière d'équipements collectifs (écoles, EHPAD, etc.), de moyens de transport à développer...

C'est simple

Un agent recenseur vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020.

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LE RECENSEMENT
DU 21 JANVIER
AU 20 FÉVRIER 2021



un projet pour le territoire



Un territoire dynamique attractif et doux à vivre, telle est l'ambition de Valence Romans Agglo. Ce projet de territoire est porté par un investissement soutenu en faveur de l'innovation. Ainsi, 304 millions d'euros seront investis d'ici 2020, qui prendront en compte trois points clés :

- Une répartition optimale des compétences entre les différentes communes et l'agglomération, tout en mutualisant les ressources ;
- Une gestion responsable de l'argent public tout en favorisant l'investissement, afin de stimuler l'emploi et l'économie locale ;
- Un souci constant de qualité des services publics au bénéfice du cadre de vie des habitants.

Cinq leviers essentiels pour porter le projet de territoire

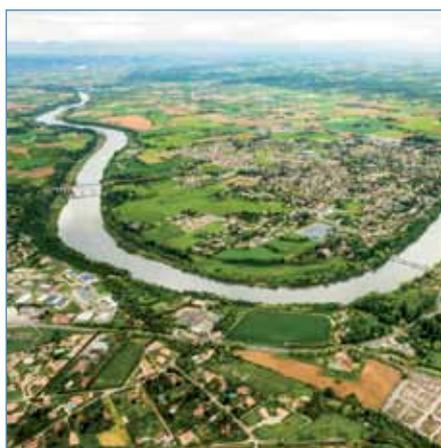
Economie

Soutenir l'économie locale par la valorisation des filières-clés et la promotion des circuits-courts sur notre territoire.

Accompagner le développement des entreprises et en attirer de nouvelles par l'aménagement de zones d'activités adaptées aux besoins.

Valoriser la recherche et l'innovation.

Plus de 92 millions d'euros investis d'ici à 2020



Solidarité territoriale

Accompagner le développement des quartiers en difficulté.

Développer la mobilité sur l'ensemble du territoire par l'amélioration des services de transports.

Faciliter et généraliser l'accès au numérique.

Plus de 16 millions d'euros investis d'ici à 2020

Cohésion sociale

Améliorer la qualité des équipements et des lieux d'accueil dédiés aux familles, à la jeunesse et à la petite-enfance.

Développer et améliorer les dispositifs d'animation de proximité.

Plus de 45 millions d'euros investis d'ici à 2020

Culture

Développer et valoriser les équipements culturels d'intérêt communautaire

Diversifier et enrichir la programmation culturelle afin de promouvoir une culture de qualité, vivante et accessible à tous

Adapter le réseau de lecture publique aux nouvelles pratiques du numérique.

Plus de 22 millions d'euros investis d'ici à 2020

Environnement et cadre de vie

Accompagner la transition énergétique par la production d'énergies renouvelables et la gestion raisonnée des énergies fossiles.

Lutter contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, développer et valoriser les équipements culturels d'intérêt communautaire.

Prévenir les risques d'inondation par une gestion responsable des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Assurer la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Optimiser l'éclairage public

Plus de 22 millions d'euros investis d'ici à 2020

budget communal



Le budget de cette année 2020 est le premier du mandat de l'équipe municipale réélue en mai 2020.

Une année marquée à la fois par la volonté de mettre en place nos projets d'investissements garants de nos engagements et d'organiser au mieux la gestion de la crise sanitaire.

Contexte financier :

Vers une extinction des dotations globales de l'Etat

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. En 2014 lors de l'élection de Gérard Lunel et son équipe, cette dotation était de 141.284€. En 2020 lors de sa réélection pour un second mandat cette dotation s'élève à 14.927€ soit environ 10% de son montant de 2014. En d'autres termes la principale aide de l'état aux dépenses de fonctionnement de la commune s'est effondrée de 90% en 6 ans ! Autant dire que les ressources pour faire fonctionner les communes se réduisent comme peau de chagrin.

Quelles solutions pour pallier cette perte sèche ?

Au sein de la commission des finances, une commission de rationalisation des dépenses a été créée en 2016 pour trouver des marges de manoeuvres par différentes sortes d'économies dans le fonctionnement de la commune.

Mais cette démarche finit hélas toujours par

atteindre ses limites. Alors comment financer l'ensemble des projets communaux dans un contexte de crise sérieuse pour les habitants...

Comment financer des projets structurants sans recourir à l'emprunt et en améliorant même la capacité d'autofinancement de la commune...

En début de mandat les élus ont ainsi réfléchi à la manière d'optimiser les recettes :



la négociation et le remboursement anticipé d'un emprunt chez Dexia a permis de dégager la commune d'un poids financier substantiel par une économie de 22.000€. Cette démarche ramène le délai de désendettement de la commune à moins de 10 ans, une situation optimale.

Par ailleurs la question de l'augmentation de la fiscalité locale a été longuement débattue pour que finalement une hausse de 3% soit appliquée sur les taux d'impositions.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Si on prend l'exemple d'un Saint-Paulois propriétaire d'une maison de 126m² avec garage cela représente une hausse mensuelle de 1€ par mois. En effet l'augmentation ne porte pas sur le montant de la taxe mais sur son taux qui s'applique lui-même à la valeur locative du bien.

Ainsi notre budget de fonctionnement de 1 516 792€ permet de couvrir la mise en oeuvre des services mis à la disposition des Saint-Paulois (Ecoles, Cantine, Accueil périscolaire, agence postale, accueil mairie, permanences d'urbanisme, services techniques et espaces verts, accompagnement des associations, portage de repas,...) et ce dans le contexte inédit de la COVID qui génère des surcoûts importants en terme de sécurité et d'entretien.

Tandis que le budget d'investissement de 1.450.000 € couvrira les frais d'entretien du groupe scolaire et d'agrandissement de la cantine, de voiries et d'entretien des bâtiments, d'études et d'acquisitions foncières, ainsi que le remboursement des emprunts restants.

Au final une hausse minime de la fiscalité pour les habitants et un comportement rigoureux des élus et agents afin que l'effort soit partagé par tous et la qualité de vie préservée.

.....
 Claude Reynaud

place de la tuilerie, bientôt fini !

L'immeuble de la place de Tuilerie est bientôt fini.

La livraison des appartements est prévue pour fin novembre. Les commerces quant à eux n'ont pas encore tous trouvé preneur, et leur installation sera donc étalée dans le temps au fur et à mesure des demandes. C'est un jeune osthéo-pathe Baptiste Rey qui sera le premier dans les lieux, accompagné par le cabinet infirmier de Saint-Paul, Saint-Lattier et Ey-meux. Les contacts avec d'autres commerçants sont en cours.

.....
 Pascal Bos



en avant pour une nouvelle année



Rentrée à l'école maternelle / photo Sonia Montagné

Une nouvelle rentrée avec toujours un protocole sanitaire dans le contexte Covid-19. Ce protocole a certes été allégé mais reste toujours bien présent. Tout est mis en place pour veiller à la santé de chacun dans nos classes de maternelle.

Les trois classes vont travailler tout au long de l'année sur un thème commun : l'habitat (lieu de vie des animaux, des personnages d'albums, les différents habitats dans le monde...).

De beaux projets en perspective ! Nous continuerons également notre partenariat en musique avec Hélène Schalk Collomb.

Les élèves iront toujours à la bibliothèque une fois par semaine. Dans le cadre de notre projet d'école, la culture littéraire autour des

contes traditionnels se poursuivra tous les quinze jours.

Un grand merci à tous ceux qui ont oeuvré pour préparer cette rentrée particulière : tout le personnel municipal, les enseignantes, les parents qui sont toujours très investis à Saint-Paul et bien sur à tous nos élèves que nous sommes ravies de retrouver !

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année scolaire.

Mélanie Borsa
Directrice de l'école maternelle

rentrée masquée

Malgré le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19, le 1er septembre 2020 fut somme toute un jour de rentrée scolaire presque ordinaire à Saint-Paul.

Tous les élèves et leurs enseignantes se sont retrouvés avec masque obligatoire pour tous les adultes circulant dans l'enceinte des écoles. À noter qu'il est également obligatoire désormais, de le porter aux alentours.

Nous nous réjouissons d'avoir obtenu l'ouverture d'une 6ème classe en élémentaire permettant un allègement du nombre d'enfants par classe améliorant, de fait, les conditions d'enseignement pour les élèves comme pour les enseignantes.

**L'école élémentaire compte ainsi
136 élèves
et la maternelle
69 (3 classes)**

Nos services périscolaires affichent également une hausse de fréquentation : au 29 septembre, 94% des élèves en élémentaire sont inscrits et fréquentent au moins un de nos services et ce n'est pas moins de 76% en maternelle.

Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire !

Sonia Montagné

**Cette année, nous comptons
69 élèves**

Ils sont répartis de la façon suivante

une classe de 21 petits avec
Mélanie BORSA(enseignante et directrice)
et Caroline Bouvier(ATSEM)

une classe de 24 moyens avec
Nathalie MONIOT (enseignante),
Agnès ALLEC (ATSEM)
et Charline MANZANEDA (ATSEM)

une classe de 24 grands avec
Maryline MATHIEU et Alexia CAILLET (ATSEM)



Rentrée à l'école élémentaire / photo Natacha Monod

centre de loisirs le mercredi à St-Paul ? c'est maintenant possible toute la journée !



Parés pour nettoyer la Nature / photo Natacha Monod

Hé oui ! Il est désormais possible d'inscrire votre ou vos enfants à l'accueil de loisirs du mercredi toute la journée. Suite aux retours du sondage effectué en juin auprès des 125 familles saint-pauloises, notre service a évolué pour cette rentrée 2020.

cœur de faire découvrir notre commune aux enfants. Cette année, par exemple, les activités se déclineront autour de la découverte des continents. Ainsi chaque mercredi les enfants visitent un pays.



Sensibilisation avec Pascal Caillet : "Une journée entière est consacrée à ramasser les déchets à Saint-Paul..."

Septembre les a emmené en Amérique du Nord où ils ont pu découvrir le Mexique (Cuisine de Fajitas et dégustation à midi) mais aussi le Canada avec une opération "Nettoyons la nature" où nos petits nettoyeurs ont fait le tour des écoles, de la mairie et de l'église pour ramasser tout un tas de déchets. Ils ont pu rencontrer Pascal Caillet des services techniques qui a partagé son expérience du terrain et leur a fait comprendre que les bonnes habitudes se prennent au plus jeune âge.

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants inscrits dans nos écoles âgés de 6 ans (révolus) et plus.

La prochaine période nous emmènera vers l'Europe et l'Océanie.

Plusieurs choix d'inscriptions sont possibles : à l'activité du jour, à la journée (matin uniquement, matin + temps méridien, temps méridien + après-midi ou uniquement après-midi), sur tout une période (de vacances à vacances) ou même à l'année (cf. modalités et programme sur le site internet de la commune).

Une vingtaine d'enfants étaient inscrits et l'effectif augmente petit à petit.

Notre équipe d'animateurs propose un programme riche d'activités en lien avec les programmes pédagogiques des écoles et ont à

Nous sommes ravies de les voir repartir tous les soirs avec de grands sourires et l'envie de revenir ! Découvrir et apprendre en s'amusant c'est quand même drôlement chouette !

HEURES	DEROULEMENT
7h30-9h	Accueil échelonné
9h-12h	Activités
12h-12h30	Départ échelonné
12h-14h	Pause méridienne (pique-nique froid fourni par la famille) Temps calme
13h-14h	Accueil échelonné
14h-16h	Activités
16h-16h30	Conseil d'enfants
16h30-17h	Goûter (fourni par la famille)
17h-18h30	Départ échelonné

Mercredi : comment s'organise une journée



Natacha Monod et Sonia Montagné

Les projets d'urbanisme du mandat

Nous vous avons exposé au cours des réunions publiques de la campagne électorale les différents projets que nous allons mener en matière d'urbanisme pour la commune.

Tout d'abord nous allons engager une nouvelle **modification de notre PLU** puisque la précédente (en 2016) a été contestée en justice par Valence Romans Agglo suite à notre décision de refermer la zone des Rigauds. Nous avons ainsi été amenés à renégocier avec l'agglo la manière de gérer ces terrains afin que l'argent public investi ne le soit pas en pure perte.

Ensuite nous allons conduire le **réaménagement du centre bourg** afin de sécuriser la circulation et de réorganiser

l'entrée du village.

Nous engageons aussi une réflexion élargie pour **repenser la cantine** scolaire pour en faire un lieu plus polyvalent et ouvert à tous.

Et enfin nous lançons la création d'un **Lieu de Vie Intergénérationnel** dont l'objectif est de permettre à nos aînés de trouver des logements adaptés au sein d'un endroit où vivront aussi des familles et des jeunes prêts à partager des activités, à offrir leur aide pour des services, à accompagner ceux qui en auront besoin. Bref un endroit où on ne viendra pas que pour habiter mais aussi et surtout pour vivre ensemble dans un esprit de solidarité.

A propos de ce Lieu de Vie, nous allons



les liaisons en particulier pour les piétons et cyclos. Nous souhaitons redonner au coeur du bourg sa vocation de centralité entre la place de la Fabrique, la place de la Tuilerie et la montée de la Gare autour de la **RD dont le 2^{ème} tronçon sera réaménagé**. Nous bénéficions pour les phases d'études préalable d'une subvention du département obtenue en 2019.

Dans le cadre de notre plan de circulation, nous créerons une **liaison directe entre le centre bourg et les équipements publics** via le secteur des Grands Mâts.

Nous travaillerons aussi sur le **Vieux Village**, où nous engageons une procédure de Déclaration d'Utilité Publique afin de pouvoir permettre l'utilisation des différents tenements de la rue du Gât laissés à l'état d'abandon depuis des années à

mettre en place à partir de janvier prochain, des temps de concertation avec les habitants afin d'inclure leurs remarques et attentes dans la conception de l'endroit **mais nous invitons à nous contacter tous ceux qui sont intéressés et qui souhaitent en savoir plus ou contribuer à la réflexion.**

Nous pourrions ainsi réunir de petits groupes pour exposer le projet et prendre l'avis des Saint-Paulois. Contact : urba@saint-paul-les-romans.fr ou accueil mairie.

.....
Brigitte Rollet
.....

fissures sur les habitations

Le phénomène de sécheresse et réhydratation des sols entraîne des fissures sur certaines habitations.

Suite à plusieurs demandes d'administrés la commune de Saint-Paul, comme la ville de Romans a fait une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2020.

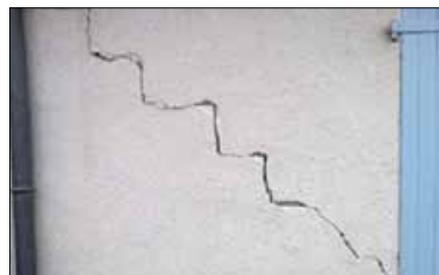
Voici la marche à suivre si vous êtes concerné par ce problème.

Envoyer un courrier au maire qui répercutera votre requête auprès de la préfecture.

Dès que l'arrêté de catastrophe naturelle sera publié au journal officiel la mairie vous préviendra et vous aurez 10 jours pour envoyer un courrier avec accusé de réception à votre assurance.

Une fois la déclaration faite il faudra attendre un courrier de sa part annonçant qu'un expert soit mandaté.

Précisez bien la date d'apparition des fissures.



Vous vendez, informez-en en mairie

La demande de biens à acheter sur la commune est supérieure à l'offre, c'est signe de l'attractivité de son cadre de vie. Malheureusement la plupart des demandes qui nous parviennent en mairie restent insatisfaites faute d'offres. Donc si vous mettez un bien en vente (terrain, maison, appartement...) signalez-le nous en mairie afin que nous puissions éventuellement relayer votre offre auprès des acquéreurs qui viennent nous solliciter en permanence d'urbanisme.

s.belle@saint-paul-les-romans.fr

CONSOMMONS AUTREMENT



Dans la Drôme, 58% des consommateurs ont changé leurs habitudes d'achats de produits alimentaires pendant le premier confinement pour davantage de produits locaux de la ferme

Et après ? 10% ont persévéré !

Pourquoi faut-il continuer à privilégier les produits locaux ? :

- Les producteurs ont toujours besoin de notre solidarité.
- La recherche du goût, de la qualité, la réduction de l'impact environnemental sont plus que jamais d'actualité.
- La vente directe s'améliore, s'adapte et se diversifie pour mieux répondre aux attentes du consommateur ; commande en ligne, drive, livraison, paniers, magasins de producteurs, vente à la ferme, marché de plein vent...

A Saint Paul, nous avons :

Des producteurs en vente directe : viande bovine, volaille, oeufs bio, fruits, miel, jus de fruit, noix...etc. Des magasins de vente directe proches de chez nous EARL l'Eygalia (quartier des Chasses), Nos produits Lo'Co (quartier ST Vérant), Nos Champs à l'Écançière, la ferme du Coin à Pizançon. Notre marché (resté présent malgré la crise), continue de se développer

.....
Béatrice Rivoire
.....



Les commerçants présents sur le marché / photos Béatrice Rivoire

Qu'en pense nos producteurs commerçants ?

Éric : « je suis content de venir à Saint-Paul, l'ambiance du marché est sympa, la vente est parfois irrégulière mais depuis qu'on a déménagé c'est bien mieux, on est d'avantage visible ! »

Les délices de Cathy : « J'ai de bons retours, les clients apprécient mes terrines et mes plats cuisinés, j'essaie de varier les plats, il y a une bonne entente entre nous. »

La ferme Bardin : « depuis qu'il y a la rôtisserie, on fait un tabac ! les Saint-Paulois attendaient avec impatience cette nouvelle prestation ! »

Et le petit nouveau : « convivialité, proximité, c'est un plaisir ces p'tits marchés ! »

Provisoirement localisé au parking du Pressoir Saint-Paulois le samedi de 9h à 12h, 6 stands sont présents

coopération associative, culture et sports



Nous ne le répéterons jamais assez, les associations sont un maillon essentiel de la chaîne que représente la vie d'une municipalité.

L'épisode sanitaire que nous traversons a mis un frein aux activités et mis à mal le fonctionnement des associations à travers tout le territoire.

La municipalité est engagée chaque jour pour trouver des solutions en travaillant étroitement avec chaque association afin de les accompagner dans cet épisode difficile pour la vie de nos communes.

À ce jour, nous sommes heureux de voir les associations reprendre leurs activités quotidiennes et réorganiser des événements qui raniment le cœur du village.

Nous savons que les adhérents manquent à l'appel cette année et nous invitons les Saint-Pauloises et Saint-Paulois à se rapprocher de leurs associations, pour devenir ainsi acteurs de leur maintien.

Car certaines manquent de militants, certaines de bras, d'autres d'adhérents. Nous pouvons tous être usager à un moment ou un autre de ces associations, sans même le savoir. Aujourd'hui, ils ont besoin de retrouver un souffle et vous pouvez les y aider.

Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif très riche sur la commune. Chacune et chacun d'entre nous peut participer à cette belle aventure, en devenant acteur de ce tissu, et contribuer ainsi à son dynamisme.

Merci à tous les adhérents, à tous les bénévoles, à toutes celles et ceux qui font vivre Saint-Paul.

C'est grâce à vous que nous traverserons les difficultés actuelles et à venir.

une association au profit des écoliers de saint-paul : l'APE

L'APE (Association des Parents d'Elèves) de Saint-Paul, vous la connaissez tous !

Depuis 1961 elle anime des événements permettant de mobiliser de fonds pour financer les activités culturelles et sportives proposées aux écoliers du village (sorties, intervenants, spectacles etc) et assure un lien de convivialité entre les familles autour des écoles.

En 60 ans d'activité vous avez forcément croisé l'APE. Hier, aujourd'hui ou demain en tant qu'enfants, parents ou grands-parents, nous sommes tous concernés !

La fête des écoles, c'est l'APE, la vente de sapins de Noël locaux, c'est l'APE, le vide grenier des écoles, c'est l'APE etc.

Se renouvelant tous les ans, au gré de nouvelles arrivées dans l'école, au fil des envies et des possibilités des bénévoles, l'APE se doit de rester dynamique pour soutenir aux côtés de la mairie les programmes riches pro-

posés aux élèves par les équipes enseignantes.

Aujourd'hui votre APE a besoin de votre soutien plus que jamais !

Alors parents, venez prendre part à la vie de l'association et à l'organisation des événements: nos coordonnées sont à votre disposition, nous vous accueillerons à bras ouverts ! Habitants de Saint-Paul n'hésitez pas à croquer une part de gâteau ou à acheter une case de tombola pour le plaisir des écoliers ! Nos événements sont régulièrement diffusés dans les commerces du village et sur le panneau lumineux de la commune.

Toute aide est précieuse, ponctuellement ou tout au long de l'année. Sans bras et têtes supplémentaires pour aider et innover,



Fête des écoles 2019

votre association ne pourra plus continuer à accompagner les écoles ...

.....
Romain Teufert
.....

CCAS, une équipe renouvelée et de nouveaux projets

Lors des réunions publiques pendant la campagne électorale, nous vous avons présenté plusieurs projets que le CCAS aimerait mettre en place : Conseil des sages, Système d'Echange Locale (SEL), un service de petites annonces... Nous sommes en train d'y travailler et nous vous tiendrons au courant des avancées de nos travaux et de leur possible réalisation.



Gérard Lunel



Chrystelle Montélimard



Béatrice Rivoire



Sonia Montagné



Daniel Leroy



Véronique Marion



Brigitte Jules



Marie-Hélène Duclaux



Pascal Bos



Patrick Eymard



Véronique Hector-Bellier

Permanences
le dernier samedi du mois
de 9h30 à 11h30.

vélosons épisode 2020, un très bon cru

Chrystelle Montélimard

Le vélosons a eu lieu le samedi 5 septembre à la halle, en même temps que le Forum des associations.

La journée a commencé par le concours de pétanque à 15h, s'en est suivi le parcours vélo à 17h. Gilles Quittançon a fait la paëlla, plus de 150 parts ont été vendues. Comme à leur habitude Marie-Hélène Duclaux et Lucette Grand ont organisé la tombola, elles avaient réuni de nombreux lots. Un bar était ouvert jusqu'au feu d'artifice avec un point chaud.

Un grand merci aux bénévoles qui ont rejoint l'équipe du CCAS pour l'organisation de cette manifestation.



Un grand soleil pour le Vélosons 2020/photo Pascal Bos

forum des associations, édition 2020

J'aimerais commencer mon propos en remerciant une nouvelle fois les associations pour leur participation malgré le contexte particulier de cette année.

Si on me demande si c'était réussi, alors je réponds que oui, c'était réussi. Nous nous sommes retrouvés dans le respect des mesures sanitaires et gestes barrières, nous avons partagé, nous avons, grâce à vous, recréé du lien et rien que pour cela c'est une édition réussie.



Forum des association / photo Pascal Bos

Il est évident que nous attendions une plus grosse affluence et que c'était notre intention en organisant ce forum au même moment que le Vélosons du CCAS.

Nous voulions créer une dynamique dans ce contexte difficile et les retours sont quoi qu'il en soit encourageants.

Nous n'abandonnerons pas l'idée de partager ce moment avec le CCAS, et de finir en beauté avec un événement.

C'était un feu d'artifice cette année. Ce sera sans aucun doute autre chose de tout aussi exceptionnel l'année prochaine.

Nombreux sont ceux qui nous ont sollicité pour nous demander d'imaginer le forum "ailleurs". Le constat est qu'il faut amener le forum au milieu de l'événement et créer une synergie Forum / CCAS avec plus de proximité et donc, pourquoi pas, imaginer des stands à l'extérieur l'année prochaine.

Nous échangerons ensemble et déciderons en concertation avec les associations.

Nul doute que l'édition 2021 sera décisive pour la relance de vos associations et c'est donc ensemble que nous trouverons le format idéal.

Nous avons besoin de vous et vous pouvez compter sur nous chaque jour.

Pour que vivent les associations, pour que vive Saint-Paul.

Romain Teufert

AGENDA

Compte tenu de la situation sanitaire, les associations ne peuvent pas garantir la tenue des différentes manifestations. Vous pouvez retrouver le programme à jour sur le site de la commune www.saint-paul-les-romans.fr, sur les indications du panneau lumineux ou sur l'application "Panneau Pocket".

N'hésitez pas à contacter les responsables des différentes associations.

VENDREDI 4 DEC. VENTE DE SAPINS APE Ecoles	SAMEDI 12 DEC. THÉÂTRE en soirée "Sam Harrange" BIBLIOTHÈQUE Salle des Fêtes	DIMANCHE 20 DEC. CONCERT CHORALE 16h ECLAT D'VOIX Eglise	DIMANCHE 3 JANV. TOURNOI DE FOOT FÉMININ GS FOOT Stade	DIMANCHE 10 JANV. BOUDIN GS FOOT Gymnase	DIMANCHE 3 JANV. TOURNOI VÉTÉRANTS GS FOOT Stade
DIMANCHE 17 JANV. SALON ST-VALENTIN COMITÉ DES FÊTES Salle des Fêtes	SAMEDI 6 FEV. BAL DES REINES COMITÉ DES FÊTES Salle des Fêtes	DIMANCHE 14 FEV. BOUDIN ACCA Gymnase	VENDREDI 19 FÉV. BOOM CARNAVAL APE Salle des Fêtes	SAMEDI 27 MARS REPAS DANSANT GS FOOT Salle des Fêtes	DIMANCHE 15 AV. VIDE DRESSING APE Salle des Fêtes
DIMANCHE 6 JUIN TOURNOI DE FOOT GS FOOT Stade	VENDREDI 18 juin CONCERT CHORALE ECLAT D'VOIX Plein-air	VENDREDI 25 JUIN FÊTE DES ÉCOLE APE Ecole	En raison du contexte sanitaire, le Corso aura lieu les 2-3-4-5 juillet		

UN PEU DE SILENCE SVP !

On ne se rend pas toujours compte du bruit qu'on fait...

Afin que chacun puisse profiter de périodes de tranquillité voici les horaires durant lesquels les travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés: 8h30-12h et 14h30-19h30 ce qui permet une pause tranquille pour le repas de 12h à 14h30 Ils sont interdits les dimanches et jours fériés. Par ailleurs (extraits du règlement départemental) "les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes mesures pour préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit ainsi que les utilisateurs de piscines". De façon plus générale : Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Merci à tous de porter attention au bien-être de vos voisins, la qualité de vie dans le village n'en sera que meilleure.



GARDONS LE CONTACT...



Ma commune dans ma poche.

Pour que vous ayez toujours les dernières actualités avec vous, la mairie vous propose l'appli "Panneau Pocket" que vous pouvez télécharger sur Google play ou App Store ou en flachant le QR code ci-dessus.

infos pratiques :

Déchetterie de Romans :

04 75 05 93 74

du lundi au samedi

de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Déchetterie de Mours :

04 75 72 99 28

Fermé mardi et dimanche

de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Taxi Alpha Service

& Ambulances des Collines :

06 60 30 61 26

Gendarmerie

de St-Donat-sur-l'Herbasse :

du lundi au samedi

de 8h à 12 et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12 et de 15h à 18h



ont participé à ce numéro :

- G. Lune1, S. Montagné, P. Mathieu, C. Montélimar, B. Rivoire, B. Rollet, R. Teufert, V. Sabatier, M. Borsa, N. Monod, C. Reynaud, P. Bos
- Photos : N. Monod, S. Montagné, B. Rollet, P. Bos, B. Rivoire
- Maquette, réalisation : Mairie de Saint-Paul-lès-Romans
- Impression : Imprimerie Souquet • Ne pas jeter sur la voie publique